

## COMITE GEOGRAPHIQUE SUR LE SECTEUR AVAL

Communauté de Communes de Montesquieu, 27 novembre 2014

### Préambule : bilan des trois réunions

Les options d'aménagement des ouvrages de protection contre les inondations ont fait l'objet d'une concertation fin novembre 2014, auprès des élus et des gestionnaires d'ouvrages du territoire du PAPI Garonne girondine.

Trois réunions locales ont été organisées les 27 et 28 décembre 2014, concernant les secteurs de comportement hydraulique homogène.

Il s'agit du :

- Secteur aval (Villeneuve-d'Ornon à Le Tourne) - le 27 novembre 2014 matin
- Secteur médian (Portets (RG) à St Macaire) - le 28 novembre après-midi
- Secteur amont (de Saint-Pierre de Mons à Montgauzy) - le 27 novembre 2014 après-midi

Au global, près d'une centaine de participants a souhaité apporter sa contribution aux réflexions en cours sur le PAPI Garonne girondine.

Liste émargement des trois réunions : cf. dernière page.

Liste présents/ excusés à la réunion du 27/11/14 matin :

Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin CC Montesquieu Martillac
Jérôme	BARRON	Dir. SMIDDEST	X
Yvan	BOSSAVIT	SYSDAU	X
M.	BOURDON	Villeneuve d'Ornon – Service Environnement	X
Mme	BOUYSSOU-DUPUCH	CC Entre deux Mers	X
Alain	CAMBLONG	Psdt ASA Palus de l'Aruan	X
Claude	CARLET	CC Entre 2 Mers	X
Frédéric	CARRE	Sous-Préfet de Langon	Ex
Cécil	CLEMENCEAU-MAZON	CC Portes de l'Entre deux Mers – Service développement économique et aménagement du territoire	X
Bruno	COULON	CM Chambre Agriculture de Gironde	X
Bernard	CUARTERO	Maire de CAMES	X
M.	DARMIAN	CG 33	Ex
Marie-Claire	DOMONT	Agence de l'Eau Adour-Garonne - Bdx	X
M.	GANNE	Gestionnaire et propriétaire Pimpine Psdt ASA des Palus de Latresne	X

Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin CC Montesquieu Martillac
Philippe	GIRY	Psdt ASA Palus de Camblanes	Ex
Antony	HEYMAN	SMIDDEST	X
M.	KLEINHENTZ	Villenave d'Ornon – Adjoint au Maire en charge de l'environnement et aménagement du Territoire	X
Jacques	LAIZET	Psdt Ass. Riverains de Garonne Psdt ASA Palus de Camblanes	X
François	LALANNE	Beautiran – Maire Adjoint	X
Eric	LEBOURSE	DST Mairie de Latresne	X
Jean - André	LEMIRE	Maire d'Isle-St-Georges – CDC Montesquieu	X
Thierry	MALHOMME	Psdt ASA Baurech – Tabanac – Le Tourne	X
Eric	MARIN	AMO PLABO SAS	X
Adélaïde	MARTIN-HERROU	CUB – Service écologie Urbaine	X
Philippe	MOLAS	DDTM 33 / SRGC	X
Nadia	NOEL	Fédération départementale de la Pêche 33	Ex
Valérie	PALLUT	CG 33 – Responsable Inondations	X
Christian	PANQUET	Mairie Cadaujac - Adjoint	X
Ghislain	PONCIN	tech. Sietra Pimpine / Cdc Vallon de l'Artolie	X
Patrick	PUJOL	Maire de Villenave d'Ornon	X
Jacques	RENTIERE	VNF Sud-Ouest	Ex
Jean-Claude	SCOHY	riverain commune de Cadaujac	X
<b>Christian</b>	<b>TAMARELLE</b>	<b>Psdt CC Montesquieu</b>	<b>X</b>
Hugues	VENEL	Villenave d'Ornon – Services techniques	X
Marie	VERMEIL	EPIDOR	Ex
M.	ZAGHET	Mairie de Pondaurat	Ex
<b>Nombre de Présents</b>			<b>28</b>

### Déroulé de la réunion :

Introduction de M. Christian TAMARELLE, Président de la Communauté des Communes de Montesquieu, Maire de Saint-Médard d'Eyrans introduit la réunion en rappelant les objectifs du PAPI et l'objectif de la réunion. Il précise qu'il s'agit aujourd'hui de partager les connaissances. Il invite les participants à poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension et à apporter toutes les précisions manquantes.

C. KERVIEL du SMEAG détaille ensuite :

- le contenu et les objectifs du PAPI,
- l'historique des études,
- les principaux résultats obtenus sur le diagnostic,
- le calendrier PAPI d'intention.

ARTELIA présente le fonctionnement de la zone d'étude en situant sur la carte de synthèse les digues ou ouvrages existants, les zones inondables, les enjeux majeurs, la limite de mobilité du lit de la Garonne, et les possibilités d'évolution de chaque casier d'inondation.

Ce secteur présente de nombreuses zones urbaines denses en zone inondables situées souvent en arrière immédiat des digues, notamment en rive droite de la Garonne, ce qui renforce leur vulnérabilité, et permettent peu d'option d'aménagement. La population des communes situées en rive gauche est plus diffuse derrière les digues sauf pour les communes de Beautiran et Isle-Saint-Georges.

M. VENEL, Mairie de Villenave d'Ornon signale que les enjeux cartographiés sur la zone artisanale de Guitteronde en rive droite de l'Eau Blanche semblent sous-estimés en termes de population et de salariés. Le secteur de la ZAC de Guitteronde accueille aujourd'hui des entreprises comme 33 000 Enrobés, GSM, AFM Recyclinge. Cependant la digue bordant la Garonne et protégeant cette ZAC n'a pas de propriétaire ni de gestionnaire identifié. Il précise que de nombreuses habitations isolées sont inondables à de Villenave d'Ornon, dont 2 sont situées derrière la digue en mauvais état et une maison avec 10 habitants.

M. LEMIRE, Maire de L'Isle St Georges, élu à la CDC de Montesquieu, demande si les réseaux d'assainissement, les stations de traitement des eaux et les autres équipements sensibles sont pris en compte dans les enjeux ?

Artelia répond par l'affirmative en présentant des cartes où les stations de pompage, les relais électriques (etc....) sont positionnés et pris en compte dans les enjeux des zones inondables.

M. TAMARELLE demande si le projet LGV est pris en compte dans les études du PAPI ? Il indique que la Communauté des Communes de Montesquieu a émis un avis défavorable sur le passage de la LGV dans son territoire en raison des perturbations hydrauliques supposées : traversées des plaines d'inondation et des zones humides du territoire notamment du Ciron et de la Garonne.

Artelia répond que les infrastructures d'une telle envergure sont prévues comme « transparentes » hydrauliquement, et que les impacts potentiels sur les zones inondables sont obligatoirement compensés dans le cadre du projet. Son élaboration postérieure aux études PAPI sera cohérente avec les décisions prises sur le territoire.

M. CUARTERO, Maire de Cambes, signale une erreur de qualification des enjeux sur la carte de synthèse présentée, précisant que la population située en zone inondable à Cambes est totalement en zone urbaine.

M. HEYMAN (SMIDDEST - PAPI Estuaire) : demande comment a été dessinée la zone inondable ? Artelia répond que c'est la ligne d'eau maximale entre un événement maritime centennal et une crue fluviale centennale.

M. MALHOMME, Président de l'ASA des Palus de Baurech - Tabanac - Le Tourne, précise que l'érosion des berges est le véritablement un problème de la vulnérabilité des digues sur Baurech et propose de permettre l'urbanisation en zone inondable avec des maisons sur pilotis par exemple, afin de ne pas condamner les territoires exposés.

M. TAMAR rappelle les dangers encourus de l'urbanisation en zone inondable, la responsabilité des Maires, la méthodologie prise en compte pour l'établissement des PPRI et des PAPI. Il précise que les actions engagées aujourd'hui visent à réduire la population exposée en zone inondable et à mieux protéger les populations existantes des zones plus densément peuplées

Les échanges mettent l'accent sur le fonctionnement hydraulique de la Garonne en crue avec la formation de zones d'expansion dans les marais.

Le SMEAG précise que l'érosion des berges ne résulte pas du bouchon vaseux mais plutôt des conséquences des vitesses d'écoulement lors des crues et des impacts des chenalisations et extractions en lit mineur.

M. LAIZET, Président de l'association des Riverains de Garonne est surpris que le problème des responsabilités ne soit pas abordé aujourd'hui. Par ailleurs, il souligne les modifications historiques du lit mineur au cours du temps liées aux impacts des extractions anciennes, et constate un affaiblissement des vagues lors du passage du mascaret. Il considère que le fleuve très artificialisé cherche à compenser son énergie en érodant les berges.

M. LEMIRE indique que des maisons sont en situation immédiate derrière les digues posées sur des berges qui s'effondrent. Est-il prévu de calculer les rapports coûts/bénéfices de la protection nécessaire au regard du rachat des maisons ?

M. VENEL demande si les PAPI Smiddest et Smeag sont menés en concertation ;

M. Wawrzyniak rappelle que les différentes entités participent aux comités et que les Services de l'Etat coordonnent l'établissement des 2 PAPI.

M. MALHOMME indique que la zone commerciale de Bègle a été construite sur des remblais. Il interroge sur l'existence de zones de compensation des écoulements ? Il indique qu'il faut s'attendre à ce que d'importants problèmes d'inondations se posent à l'amont et/ou à l'aval suite à l'aménagement de cette zone.

M. BARON, Directeur du Smiddest, confirme que les incidences hydrauliques pouvant être engendrés par un aménagement sur le territoire du PAPI Estuaire doivent être compensés sur le même territoire et ne peuvent en aucun cas être reportées sur l'amont (ou l'aval). Il précise que cette obligation s'applique aussi à l'amont : toute incidence hydraulique pouvant être engendrée par un aménagement nouveau sur le PAPI Garonne devra être compensé sur ce même territoire. Il indique par ailleurs, que la réflexion est plus avancée sur l'estuaire dans la mesure où les réflexions sont engagées depuis 2006, et ont permis de bâtir des outils performants (RIG) qui servent aujourd'hui à alimenter les études amont.

Les ateliers de concertation sont ensuite organisés autour de cartes des zones inondables.

Les documents supports des réunions sont accessibles sur le site lagaronne.com avec le lien suivant : <http://www.lagaronne.com/etude/le-papi-garonne-girondine.html> dans « A TELECHARGER », Réunions de concertation - Novembre 2014

Les idées majeures émises lors des ateliers ne sont que des options d'aménagement qui seront testées sur modèle hydraulique.

### En synthèse, les options suivantes sont listées :

#### RIVE GAUCHE :

Secteur de Beautiran : La digue doit être confortée en urgence entre Beautiran et Isle St Georges, Un recul de la digue serait intéressant pour l'éloigner de la berge soumise à érosion ; une maison à proximité immédiate de la Garonne et environ 10 maisons plus éloignées sont concernées.

Cadaujac, embouchure du Saucats : le recul de berges du à l'érosion est important ; possibilité de reculer la digue entre les lieux-dits Lauriole et le Brésil. Il est signalé par la chambre d'Agriculture que la zone située à l'arrière de cette digue est une zone de prospection PEANP (Périmètre de protection Espaces Agricoles Périurbains) par le Conseil Général de Gironde. Le projet de valorisation prévoit l'installation d'une agriculture adaptée durable (élevage ?) afin de conserver cet espace et de valoriser sa richesse naturelle. Il faudrait alors envisager une agriculture/élevage compatible avec l'inondabilité des terrains concernés, proposés en ZEC (Zone d'expansion compensatoire) dans le PAPI Garonne, afin de mieux protéger les populations et les biens.

Villeneuve d'Ornon, Secteur de Couréjan : le recul de la digue entre Guiteronde et Château Malleret est évoqué. Par contre, le recul de la digue dans la zone de confluence de l'Eau Blanche nécessiterait le déplacement des unités industrielles.

Il est signalé l'existence de 3 barges coulées à la confluence Garonne/Eau Blanche qui posent des problèmes d'envasement gênant l'écoulement de l'Eau-Blanche en crue.

#### RIVE DROITE :

Casier de Latresne : la digue doit être rehaussée de 30cm pour contenir les marées hautes et éviter l'intrusion de flottants.

La digue de Cambes, qui protège une population urbaine dense située immédiatement à l'arrière doit être reconstruite en raison de son instabilité liée à l'érosion des berges.

Dans le méandre de Tabanac, Baurech, la berge fortement érodée met en péril la digue qui protège des maisons situées en bordure de Garonne ; La possibilité de reculer la digue au plus près des enjeux est évoquée, ainsi qu'un éventuel projet d'aménagement d'un bras de décharge à travers le méandre de Baurech.

La carte de synthèse jointe au présent compte rendu récapitule les échanges formulés dans ces ateliers.

**Liste émargement (copie) :**

**PAPI Garonne girondine**

**Réunions de Concertation des 27 et 28 novembre 2014**



Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin CC Montesquieu Martillac	27/11 après-midi Maire de La Réole	28/11 matin CC Canton de Podensac
	?	Mairie de St Loubert		X	X
Michel	ARMAND	Maire de Mazères VP Cdc Sud Gironde			X
Pierre	AUGEY	CG 33 – Maire de fargues de Langon			X
Jean-Gilbert	BAPSALLE	Maire de PREIGNAC			X
Bernard	BAZATS	Psdt ASA Dignes de Mongauzy - Bourdelles		X	
M.	BONNERON	Mairie de Loupiac			
Jean	BOSSAVIT	SYSDAU	X		X
M.	BOURDON	Villeneuve d'Ornon – Service Environnement	X	X	X
Mme	BOUYSSOU	CC Portes de l'Entre deux Mers – Mairie de Cambianes	X		X
Mme	BOUYSSOU- DUPUCH	CC Entre deux Mers	X		
Nathalie	BRICHE	CG 33 – Chef Bureau Politique de l'eau		X	
Audrey	BRIS	Agence de l'Eau Adour-Garonne - Bdx			X

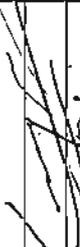
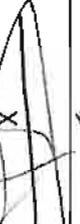
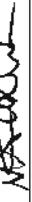
24 novembre 2014

Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin CC Montesquieu Martillac	27/11 après-midi Maire de La Réole	28/11 matin CC Canton de Podensac
Jean-François	BROUSTAUT	Maire de Tabanac			
Claude	CARLET	CC Entre 2 Mers			
Olivier	CHARRON	Mairie Verdélais – 1er Adjoint			
Serge	CHARRON	Mairie de Langon			
Cécil	CLEMENCEAU- MAZON	CC Portes de l'Entre deux Mers – Service développement économique et aménagement du territoire	X		X
Bruno	COULON	CM Chambre Agriculture de Gironde			
Bernard	CUARTERO	Maire de CAMBES			
Amélie	DEYMIER	DGS - Communauté des Communes Sud Gironde			X
Marie-Claire	DOMONT	Agence de l'Eau Adour-Garonne - Bdx			
M.	DUMENIL	Mairie Bieujac		X	
Guy	FAZEMBAT	ASA des digues Barie			
M.	FLIPO	Mairie Castets en Dorthe			
Marina	GALMAN	CC du Réolais en Sud Gironde – Agenda 21		X	
M.	GANNE	Gestionnaire et propriétaire Pimpine Psdt ASA des Palus de Latresne			
Michel	GUIGNAN	Psdt Syndicat du Médier		X	
Antony	HEYMANN	SMIDDEST			

PASCAL DOEST BAURECH

PAPI Garonne Girondine – Réunions de concertation des 27 et 28 novembre 2014

24 novembre 2014

Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin CC Montesquieu Martillac	27/11 après-midi Maire de La Réole	28/11 matin CC Canton de Podensac
Michel	HILAIRE	Conseiller Général du Canton de St Macaire			
Sébastien	IROLA	SAGE Ciron		<i>OUI</i> X	
Stéphane	JARLETON	EPIDROPT		<i>OUI</i> X	
Gilles	JAUTARD	Maire de Blaignac		<i>OUI</i> X	
M.	KLEINHENTZ	Villenave d'Ornon – Adjoint au Maire en charge de l'environnement et aménagement du Territoire	X 	<i>AL</i>	
Patrick	LABAYLE	Maire St Pierre de Mons		<i>OUI</i> X	
François	LALANNE	Beautiran – Maire Adjoint	X 		
M.	LAMARQUE	Mairie Toulonne		X <i>OUI</i>	X <i>OUI</i>
Edouard	LEGRAND	Mairie de Podensac - Conseiller			
Jean - André	LEMIRE	Maire de <del>Tabanac</del> – CDC Montesquieu <b>ISLE SAINT GEORGES</b>	X 		
Thierry	MALHOMME	Psdt ASA Baurech – Tabanac – Le Tourne	X 	<i>Albrecht</i>	<i>Albrecht</i>
Adélaïde	MARTIN-HERROU	CUB – Service écologie Urbaine			
Jean-Michel	MASCOTTO	Mairie de Bourdelles – 1er Adjoint			
Bernard	PAGOT	Maire de la Réole			
Valérie	PALLUT	CG 33 – Responsable Inondations			
Jean-Claude	POURRAT	Psdt ASA des Dignes de Fontet-Bassane		X 	
Patrick	PUJOL	Maire de Villenave d'Ornon	X 		

PEÑEAH  
CAVAILLAS

CLAUDE BANAAC  
FRANÇOIS BANAAC

  
3/7



Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin CC Montesquieu Martillac	27/11 après-midi Maire de La Réole	28/11 matin CC Canton de Podensac
Alain	BELLERIS	CDC GYCOARIENS		✓	
<del>Marie-Hélène</del>	<del>CLICHY</del>	<del>S. Arnaud</del>		✓	
Stéphane	JARLETON	Ambassadeur SAGE EPI DROPT Tech. dropt @ orange.fr		✓	
Pierrick Pierre		Maire St Laurent		✓	
Cordès Estelle	Cordès			✓	
Laurent	Elisagaray	Maine Bassanne		✓	
Bruno	MARTY	Maire La Réole		✓	
Bernard	CASANAVE	Pr Col C du Riols en Sud Gironde		✓	

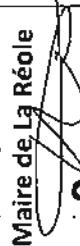
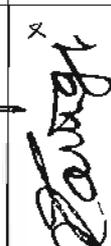
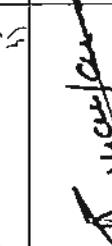
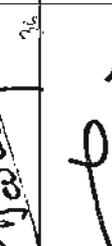
Alain  
Jérôme  
Agulhon  
CAUHIEN

Maire du Joursac  
Maire de La Réole

31

Agulhon  
5/7

24 novembre 2014

Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin CC Montesquieu Martillac	27/11 après-midi Maire de La Réole	28/11 matin CC Canton de Podensac
Caroline	Rubugot	Portots			
Nelodie	BRICHE	CG331 BRE		 *	
LAHARQUE BERNARD		TOULENNE		 *	
Giorgiella	CHIAPPA	Gironde / Dropt legrandmayne @ orange . fr			
Marina	GALTIAN	Agenda 21 / cdc Réalais en Sud. Gironde agenda21@realaisensudgironde.fr		 *	
Hanno	COVOLAN	Adjoint Maire la Reole mano.covol-@of.fr			
<del>Christine</del> Christine	DARNAUZAN	Adj. Maire Cassini / Colonnayon @ wonder.fr			
J.P. un	JAUSSE-RAND	Maire Ruisseau de C7			
Bylvi	ROLO	Du. Sincay			

Henri AUBILLARD  
Maire de Bergy et Puysvelles  
Vine la oie  
Virebelle  
FAUJET Dominique  
Virebelle

Absences Excusées						
Prénom	Nom	Poste/Ville/tél./Mail	27/11 matin	27/11 après-midi	28/11 matin	
Marie	VERMEIL	EPIDOR	Ex	Ex	Ex	
Nadia	NOEL	Fédération départementale de la Pêche 33	Ex	Ex	Ex	
M.	DARMIAN	CG 33	Ex	Ex	Ex	
M.	ZAGHET	Mairie de Pondaurat	Ex	Ex	Ex	
		Mairie St Pardon de Conques		Ex		
Xavier	GONET	Psdt ASA des Dignes		Ex		
Frédéric	CARRE	Sous-Préfet de Langon	Ex	Ex	Ex	
Jacques	RENTIERE	VNF Sud OUEST	Ex	Ex	Ex	
Philippe	GIRY	Psdt ASA Palus de Cambianes	Ex	Ex	Ex	

Collette SCOT CC AZTOUC  
 Jean LITASTE ASA, BARSAC LERONS  
 Jacques NOEL Mairie LESIAC

EO  
